

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 17 décembre 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/12/17-1/04

Commission n° 1 - Aménagement Durable du Territoire et Environnement
Rapporteur : BERQUIER André

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : EUDE Gérard

OBJET : Pacte pour le développement économique, l'emploi et la formation du territoire de Sénart et Melun Val de Seine.

La démarche du Pacte pour le développement économique, l'emploi et la formation du territoire de Sénart et Melun Val-de-Seine a démarré en novembre 2009 pour aboutir sur un plan d'actions et de financement prévisionnels.

L'objectif de ce dispositif est une contractualisation triennale entre la Région et ses partenaires qui agissent sur le territoire, pour fédérer et dynamiser l'ensemble des acteurs autour des aspects de développement économique, de formation et d'emploi.

A ce titre, le Département propose de s'engager à hauteur de 2 807 725 € au travers de plusieurs actions décrites en annexe.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

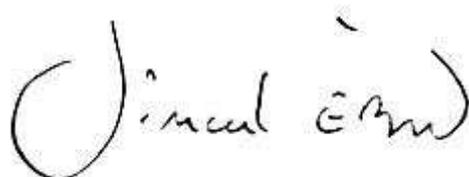
Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'autoriser le Département à conclure la convention relative au PACTE POUR L'EMPLOI, LA FORMATION ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SUR LE TERRITOIRE DE SÉ NART ET MELUN VAL DE SEINE, telle qu'annexée à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ